



SERVICE COMMUN de LA DOCUMENTATION

[Rapport d'activité]

novembre 2005]

Carine EL BEKRI

&

Lucile PELLERIN de la VERGNE



> Bibliothèque Universitaire
contact : 03 26 91 39 28
<http://www.univ-reims.fr/BU/>



Table des matières

Introduction.....	3
1 Accueil du public	5
1.1 Fréquentation de la bibliothèque.....	5
1.1.1 Les inscriptions à la Bibliothèque	5
1.1.2 La fréquentation	5
1.1.3 Les prêts à domicile.....	6
1.1.4 Le prêt entre bibliothèques	6
1.2 Les nouveaux services.....	6
1.2.1 Le portail documentaire	6
1.2.2 La formation des usagers	7
1.2.3 L'animation culturelle	8
1.3 Réaménagement des collections en libre-accès de la Bibliothèque Droit-Lettres.....	9
1.4 L'accueil des déficients visuels	10
2 Politique documentaire.....	12
2.1 Acquisitions	12
2.1.1 Dépenses d'acquisition de documentation imprimée et audiovisuelle	12
2.1.2 Accroissement des collections imprimées et audiovisuelles	13
2.1.3 Ressources électroniques	14
2.1.4 Contrat quadriennal : année 2005	17
2.1.5 Subvention 2005-2007 du CNL	17
2.2 Gestion des collections	19
2.2.1 Signalement des collections	19
2.2.2 Réaménagement de collections en libre-accès.....	19
2.2.3 Travaux sur les collections en magasins	20
2.2.4 Consultation des ressources électroniques.....	20
2.3 Charte documentaire.....	21
2.3.1 Principes d'acquisition et de gestion des collections.....	21
2.3.2 Suivi des collections et des acquisitions.....	21
2.3.3 Définir des objectifs par discipline	22
3 Le SCD en réseau.....	23
3.1 Le catalogue collectif de l'URCA : les collections des BUFR.	23
3.2 Hors URCA.....	24
3.2.1 Centre régional SuDOC-PS.....	24
3.2.2 Participation aux associations professionnelles et colloques.....	24
4 Les moyens	25
4.1 Les moyens financiers	25
4.2 Les moyens en personnels	25
4.2.1 La formation continue des personnels.....	26
4.3 Infrastructures	27
4.3.1 Chantier de la Bibliothèque Robert de Sorbon	27
4.3.2 Section Santé.....	28
4.3.3 Section sciences	28
5 Perspectives pour 2006.....	29
5.1 Le déménagement dans la Bibliothèque Robert de Sorbon	29
5.2 Les travaux de la section Sciences.....	29
5.3 Les bibliothèques du département de l'UFR Lettres et Sciences Humaines.....	29
Annexes.....	31

Introduction

Ce rapport d'activité propose d'évaluer les résultats et plus largement les activités et projets conduits à la Bibliothèque Universitaire.

Nous y diffusons les principales données quantitatives disponibles ainsi que leur analyse afin d'apporter à la communauté universitaire une meilleure connaissance de notre activité. Ce rapport fait l'objet d'une édition électronique sur notre site et est donc disponible pour tous les usagers de la bibliothèque et ceux qui s'y intéressent.

L'accueil des publics et les services que nous leur proposons sont notre priorité. L'ensemble des actions que nous menons les place au cœur de nos objectifs. Le contrat quadriennal en cours, et notamment l'année 1 de ce contrat, donc 2004, fait l'objet d'une étude particulière. Les lignes fortes du volet documentaire de ce contrat ont constitué l'essentiel de la trame de nos projets :

- la préparation du déménagement dans la Bibliothèque Robert de Sorbon et le travail de fond mené sur l'organisation des collections et des services dans le futur bâtiment
- la politique documentaire recentrée vers les étudiants du cycle L
- la mise en place du Système d'Information et le développement des services électroniques
- la poursuite de la constitution du catalogue collectif

Ce rapport est aussi l'occasion de remercier et d'encourager l'ensemble des personnels qui contribuent par leur motivation et leur enthousiasme à moderniser l'image de nos services et à rendre possible par leur investissement la réalisation de ces projets.

1 Accueil du public

1.1 Fréquentation de la bibliothèque

1.1.1 Les inscriptions à la Bibliothèque

Inscription des lecteurs :

Année 2003-2004 = 14 696 inscrits.

Année 2004-2005 = 14 657 inscrits.

La chute des inscrits engagée depuis 2000 se poursuit inexorablement, alors que depuis 2003 les inscriptions à l'Université se sont stabilisées voire augmentent chaque année légèrement. Il est donc absolument nécessaire de se poser les bonnes questions et d'enrayer cette désaffection.

Notons également que la part des inscrits étudiants est la suivante :

2003-2004 = 11 742 inscrits soit 54 % des inscrits à l'Université.

2004-2005 = 11 763 inscrits soit 54 % des inscrits à l'Université.

La part des inscrits pouvant facilement fréquenter la bibliothèque, si l'on exclut les étudiants des IUT et du SEAD, monte à 72 %. La moyenne nationale¹ relativement stable depuis plusieurs années s'élevait à 64 % en 2003 (dernier chiffre disponible). Les étudiants inscrits à l'IUT de Reims fréquentent peu la Bibliothèque Universitaire. Ils sont seulement 25% à avoir validé leur inscription à la Bibliothèque.

Les inscrits enseignants

2003-2004 = 915

2004-2005 = 822

Les inscrits lecteurs autorisés :

2003-2004 = 913

2004-2005 = 904

Ce chiffre est relativement stable d'année en année.

Evolution de l'inscription des étudiants par secteur disciplinaire

Année		Droit et sc.éco.	Lettres et sc. hum.	Santé	Sciences / STAPS
2003-2004	URCA *	4802	4120	3281	3919
	SCD	3906 soit 81 %	2783 soit 67 %	2214 soit 67 %	2839 soit 72 %
2004-2005	URCA *	4909	4051	3465	3685
	SCD	3718 soit 75 %	3096 soit 76 %	2314 soit 66 %	2635 soit 71 %

* non comptabilisés les étudiants inscrits au SEAD ni dans les IUT qui peuvent entrer cependant dans les inscrits de ces disciplines à la BU.

1.1.2 La fréquentation

Une fréquentation en hausse de 10,14 %.

Année 2003-2004 = 684 548 entrées

Année 2004-2005 = 753 995 entrées

La fréquentation de la bibliothèque marque cependant une véritable reprise : 69 447 entrées supplémentaires et ceci se vérifie sur tous les campus. La bibliothèque a été ouverte 4 jours de plus qu'en 2003-2004, mais ce ne peut être le seul facteur d'explication. Il faudra vérifier sur les années à venir que cette hausse est durable. Bien que le nombre d'inscriptions soient en baisse, la fréquentation reste forte. En moyenne donc, rapportée aux inscrits, un usager de la bibliothèque

¹ Tous les chiffres relatifs aux autres bibliothèques universitaires françaises sont extraits de Ministère de l'Education Nationale, Direction de l'Enseignement supérieur, Sous-Direction des Bibliothèques et de la Documentation, *Annuaire des bibliothèques universitaires 2003*, La Documentation française, 2005.

viendra 51 fois par an à la bibliothèque. La moyenne nationale se situe à 45 fois par an. L'année dernière ce chiffre s'élevait à 46,5 fois par an. Ce constat est rassurant encore une fois et nuance la brutalité du chiffre des inscrits.

1.1.3 Les prêts à domicile

La satisfaction des usagers se lit également dans les chiffres concernant les prêts à domicile. Ce taux est relativement stable par rapport à l'année dernière.

Année	Droit/Sc. Eco	Lettres/Sc. Hum.	Santé	Sciences/Tech	Total
2003-2004	88 501	53 125	43 220	46 552	231 425
2004-2005	88 402	54 643	46 749	44 692	234 486

Soit 16 documents prêtés par lecteur inscrit à la BU. En 2003/2004, ce taux s'élevait à 15,75. Cette stabilité du chiffre en regard avec la hausse de la fréquentation de la bibliothèque, montre une utilisation importante du service de prêt. Afin de renforcer cette tendance, le conseil de la documentation, réuni en juin 2004 a décidé de simplifier et d'augmenter la possibilité d'emprunt à la Bibliothèque. En modifiant à la hausse ce règlement, nous espérons répondre mieux à la demande de nos publics. Ce choix sera facilité par la mise en œuvre de la politique documentaire décrite plus loin mais favorisant notamment l'achat d'exemplaires multiples pour les étudiants des cycles L et M. Le taux moyen de documents prêtés par lecteur inscrit est de 14,55 au niveau national et nous plaçait en 6^{ème} position parmi les « grandes pluridisciplinaires » en 2003.

1.1.4 Le prêt entre bibliothèques

Une activité toujours en baisse et cette année fortement en baisse.

Ce service connaît depuis 2000 une baisse d'activité régulière. Cette tendance est nationale et résulte de la qualité de l'offre documentaire électronique.

L'année 2004/2005 connaît donc une chute importante des transactions :

Activité demandeur : 5808 demandes expédiées et 5165 satisfaites (contre 7480 et 6114 en 2003)

Activité fournisseur : 4621 demandes reçues et 3813 satisfaites (contre 7465 et 6231 en 2003)

Ceci représente une diminution moyenne de 43% de l'activité du service.

Cette diminution est beaucoup plus sensible pour les sections Santé et Sciences qui concentraient l'essentiel de l'activité PEB² du SCD. Elle s'explique par les acquisitions de documentation électronique.

1.2 Les nouveaux services

L'amélioration des services aux usagers passe pour cette année universitaire 2004-2005 par plusieurs actions menées à leur intention. Elles répondent à la préoccupation de mieux les servir à la fois à l'intérieur de la bibliothèque et à l'extérieur.

Trois axes seront décrits ici :

- le portail documentaire et ses nouveaux services
- la formation des usagers
- l'animation culturelle

1.2.1 Le portail documentaire

<http://www.univ-reims.fr/BU>

Programmé sur deux contrats quadriennaux successifs, le projet de portail documentaire a vu son ouverture au public en mars 2005. Il permet aux lecteurs de la bibliothèque d'avoir accès depuis chez eux (Internet) et depuis tous les postes connectés de l'URCA (Intranet) à un certain nombre de

² PEB : prêt entre bibliothèques. Une liste des sigles utilisés est disponible en annexe 5, page 37.

nouveaux services. Ce service s'intègre dans les projets TICE de l'URCA et sera une des « briques » du portail de l'Université. Il s'agit d'un dispositif permettant un accès global à la documentation et aux services de la Bibliothèque sur place ou à distance. Son interface va être modifiée afin de s'adapter à la future charte graphique du site institutionnel de l'URCA.

Les services offerts :

- une recherche fédérée et multi-sources (catalogues de la BU, bases de données, revues électroniques,...)
- des services spécifiques : suggestion d'acquisition ou demande de PEB en ligne
- une plate-forme d'édition électronique : les enseignants-chercheurs et les laboratoires de recherche peuvent déposer leurs travaux pour diffusion, les doctorants peuvent autoriser la diffusion de leur thèse par ce biais.

Un point fort de ce projet est de nous avoir permis de donner aux doctorants une des premières plate-forme éditoriale pour leurs thèses.

A ce jour, et depuis septembre 2004, le circuit de gestion des thèses a été modifié. Des dépôts mixtes en accord avec leurs auteurs ont été réalisés :

- en Sciences, 35 thèses ont été déposées et 30 ont été mises en ligne.
- en Lettres, Sciences Humaines et Droit : 16 thèses ont été déposées, 14 thèses ont été mises en ligne
- en Santé : 10 thèses ont été déposées, 2 thèses en médecine, 3 en pharmacie sont numérisées, 4 autres sont en cours de traitement.

La thèse est signalée dans le SUDOC (catalogue des bibliothèques universitaires françaises), avec un lien vers le texte intégral. Elle est également disponible sur Internet en archives ouvertes, selon le protocole OAI. Ces documents sont accessibles par une interface de recherche dédiée permettant la recherche en texte intégral.

Le bilan est donc plutôt positif. Une fois bien compris les enjeux, les règles de diffusion, les doctorants sont très satisfaits du service proposé. Un enseignant chercheur du campus Sciences a donné également sa thèse pour diffusion.

La revue *Imaginaires*, publiée sous forme papier aux Presses Universitaires de Reims et dirigée par D. Thomières sous l'égide du centre de recherche CIRLLEP, est désormais disponible en ligne. Après avoir vérifié auprès de l'ensemble des auteurs et des contributeurs leur acceptation de diffusion, la revue a été numérisée et est maintenant diffusée.

La plate-forme éditoriale est donc opérationnelle. Elle permet de valoriser et diffuser à un large public via le réseau Internet la production scientifique et éditoriale de l'Université de Reims Champagne Ardenne. Nous appelons de nos vœux à l'enrichissement de cette plate-forme. Nous comptabilisons 310 recherches sur la page recherche GED pour le mois d'octobre 2005.

1.2.2 La formation des usagers

La mise en place du LMD a bouleversé considérablement nos propositions en terme de formation aux usagers. Ces formations ont pour objectif de donner aux étudiants les véritables moyens et outils de recherche documentaire. Il s'agit avant toute chose de les rendre autonomes, critiques et aptes à appréhender les espaces et les ressources documentaires, matérielles et immatérielles.

La formation des étudiants de L1 :

Dans le cadre du précédent Contrat Quadriennal, nous avons pu mettre en place avec les enseignants chargés des UMTU ou dans le cadre des dispositifs de rentrée (Campus Sciences et STAPS) des formations pour une grande majorité des étudiants de 1^{ère} année. Au plus fort du dispositif, nous avons pu accueillir plus de 2000 étudiants pour des formations de 1H30 à 2H00. Seuls les étudiants de l'UFR Lettres et Sciences Humaines n'avaient pu être formés de façon systématique.

Cette politique a été largement remise en cause sans que nous puissions indiquer si cette remise en cause est un réel rejet de la part de la communauté universitaire ou simplement un « oubli » dans les maquettes.

Le bilan chiffré pour le campus Croix-Rouge est par exemple, très faible : 273 contre 1086 en 2003.

La section Sciences peut elle continuer de présenter ses services pendant la journée de pré-rentrée. Elle a accueilli 265 étudiants primo-entrants à l'UFR Sciences et 202 étudiants de l'UFR STAPS. Les visites des étudiants en STAPS se sont étalées jusqu'à la fin du mois d'octobre dans le cadre de l'introduction du LMD.

Les autres usagers :

Pour les étudiants de niveaux master et doctorat et pour les enseignants chercheurs, le SCD propose des formations personnalisées, dans des domaines disciplinaires précis.

Le volet documentaire du Contrat Quadriennal 2004-2007 renforçait et étendait dans ses objectifs ce premier dispositif. Il s'avère que les projets sont extrêmement difficiles à mener. La formation des étudiants de 1ère année n'a désormais plus de caractère systématique. Elle devait être renforcée en L3. A l'exception d'un cycle de 12 heures mis en place pour des étudiants d'histoire, rien n'a été réalisé.

Dans le cadre des masters, le dispositif prévoyait non seulement une formation mais également qu'elle soit validée par l'obtention de crédits européens. Rien n'a été prévu de façon systématique dans les maquettes.

Pour la section Sciences, 45 étudiants de licences professionnelles et de licence de physique ont bénéficié d'une visite, et 48 étudiants de masters ont été formés, dans les domaines des agro-ressources, Hygiène et Sécurité de l'Environnement et de l'électronique.

La section Santé a reçu 125 étudiants de pharmacie : 77 étudiants de deuxième année, dans le cadre d'un module « Documentation sur Internet » intégré à la maquette des cours et 44 étudiants de master, en 5 groupes selon leur spécialité. La section Santé a également accueilli 18 élèves de l'Ecole de Sages-Femmes. Soit un total de 143 étudiants pour 41 heures de formation.

A Croix-Rouge, une seule formation à la recherche documentaire a fait l'objet d'un véritable enseignement (18 heures) avec une évaluation (en L 3 histoire).

Au total, 73 étudiants de niveau L3 ont été formés (Gestion, Espagnol, Histoire), 43 de niveau M (Lettres modernes, lettres classiques, psychologie), 25 de niveau M2 (Histoire). Le volume horaire réalisé pour ces formations est de 86 heures.

Cependant, note d'espoir, une formation a pu être mise en place dans le cadre de l'Ecole Doctorale Sciences Humaines et Sociales. Cette formation d'une durée de 12 heures permet de répondre à deux objectifs :

- apprentissage de la recherche bibliographique spécialisée
- publication des thèses : présentation, aspects juridiques et techniques

Comme chaque année des formations pour les allocataires-moniteurs du CIES Sorbonne sont organisées, ainsi que l'accueil des étudiants « Erasmus ».

L'inauguration du nouveau système d'information documentaire nous a permis également d'inviter la communauté universitaire à une matinée de démonstration en mars 2005. Une vingtaine d'enseignants chercheurs se sont déplacés.

1.2.3 L'animation culturelle

C'est la bibliothèque du Campus Moulin de la Housse qui a porté ce projet pour l'ensemble du SCD. Plusieurs actions ont été menées pendant l'année universitaire 2004-2005 afin de valoriser les collections de la Bibliothèque Universitaire et de remplir pleinement notre mission de diffusion du savoir. Elle permet également de faire mieux connaître la bibliothèque auprès d'institutions partenaires et y faire venir de nouveaux publics. Cette politique a reçu le soutien logistique du service « Communication » de l'Université, du SUAC³ et le soutien financier de la DRAC.

La Bibliothèque a d'abord été partenaire de deux événements marquant traditionnellement le début de l'année universitaire « La fête de la Science » et « Lire en fête » (du 11 au 16 octobre 2004). La bibliothèque organise notamment des journées portes ouvertes. Elle a bénéficié à ce titre des supports de communication nationaux. Elle a proposé notamment plusieurs expositions telles que

³ SUAC : Service universitaire d'action culturelle de l'Université de Reims Champagne-Ardenne.

« Femmes en maths », « Les activités du laboratoire INRA de Reims » et des vitrines de fossiles de l'équipe de géologie.

Une première conférence « Le climat et l'environnement du bâtiment » par N. Molle a inauguré à cette occasion le cycle « Les Jeudis de la Science ».

Afin de mettre en valeur et faire connaître à un plus grand public des thèmes et sujets de recherche des domaines scientifiques, de faire connaître également l'activité de certains laboratoires de recherche de l'Université, la bibliothèque organise un cycle de conférences mensuelles. A cette occasion, des bibliographies et présentations d'ouvrages sont également constituées et viennent enrichir les présentations faites par les chercheurs invités. Ces conférences rencontrent un réel succès. Chacune a reçu entre 40 et 280 visiteurs. Elles sont organisées soit dans un amphî du campus soit en ville (Médiathèque, IUFM, etc). Les partenariats sont nombreux à se mettre en place et font sortir la bibliothèque hors de ses murs.

En 2004-2005, les conférences ont eu pour sujet :

- « Nouvelles technologies et performances des athlètes de haut niveau » par R. Taïar
- « Einstein engagé dans son siècle » par JM Vigoureux
- « Les applications de la radioactivité au diagnostic médical » par JC Liehn
- « Le gouvernement du dopage en France » par L. Salle
- « Marie Curie, l'Unique » par W. Kaminski
- « Teilhard de Chardin en Champagne : naissance d'un parcours universitaire » par M. Bierne
- « Art et technologie : les chantiers des cathédrales médiévales » par P. Demouy
- « La Mousse et l'effervescence des vins de champagne : perceptions sensorielles » par M. Marchal

L'année 2005 a été placée également résolument sous le signe de la physique. La Bibliothèque a été un des partenaires très actifs de la coordination organisant les manifestations de « L'Année Mondiale de la Physique » avec un point fort le 21 mai 2005. La bibliothèque a ouvert ses portes à des ateliers, des démonstrations d'expérience et des « cafés physique ». Plusieurs expositions ont été installées avec notamment celle consacrée aux « Prix Nobel de physique » et celle sur « Les violons d'Einstein ». Plus de 500 personnes se sont déplacées et ont participé à l'ensemble des manifestations.

Enfin, la Section Sciences a participé pour la première fois aux portes ouvertes de l'URCA, le 12 mars 2005 : 150 visiteurs ont été reçus.

La Bibliothèque du campus Santé a organisé pour la troisième année consécutive son ciné-club. Deux films suivis d'un débat sont programmés chaque mois. Une trentaine de spectateurs assistent régulièrement à ces séances.

Ces succès nous encouragent bien entendu à poursuivre et à enrichir nos propositions. Ce sera d'autant plus facile avec l'ouverture de la Bibliothèque Robert de Sorbon en septembre 2006.

1.3 Réaménagement des collections en libre-accès de la Bibliothèque Droit-Lettres

La fusion des collections des anciennes sections Droit et Lettres a été le grand chantier de la bibliothèque du campus Croix-Rouge tout au long de l'année 2004-2005.

L'objectif est de rassembler ces collections pour en rationaliser la gestion, améliorer la couverture documentaire des disciplines annexes ou intermédiaires, et présenter un libre-accès classé selon la classification de Dewey, qui est plus simple et régulièrement mise à jour.

Le groupe de travail Dewey, créé en 2003 pour présider à cette opération, a poursuivi son activité. La préparation intellectuelle de la fusion matérielle des collections est presque achevée :

- le désherbage des collections en libre-accès est terminé depuis le printemps 2005 : discipline par discipline, les ouvrages obsolètes ou trop abîmés ont été enlevés des rayons, des éditions plus récentes ont été acquises. Ce tri exhaustif et à l'échelle du bâtiment a amené la mise en place de procédures de désherbage courant, à appliquer au fur et à mesure des nouvelles acquisitions.

Les abonnements des titres de périodiques présents en Droit et en Lettres ont été

dédoublonnés. La collection des *Que sais-je ?* a été rassemblée, dédoublonnée et remise en libre-accès.

- pour les ouvrages, l'élaboration des correspondances entre l'ancienne classification CDU et la nouvelle classification de Dewey est presque terminée.

La littérature a occupé l'année 2005, avec l'élaboration des corpus d'auteurs rassemblant textes et critiques, et les choix de découpage géographique des littératures – la littérature de langue espagnole étant par exemple scindée entre littérature espagnole d'Europe et littérature espagnole d'Amérique du Sud.

Fin 2005 et début 2006, il restera à traiter les littératures anciennes, la philosophie et la psychologie.

Ceci fait, il a été possible de lancer la recotation en rayon. Cette opération consiste à coller sur les exemplaires les nouvelles étiquettes comportant les cotes Dewey.

Là encore, le travail s'est fait discipline après discipline, au rythme moyen de 40 livres / heure / personne.

Fin octobre 2005, le bilan est très positif :

- le programme informatique spécialement développé a parfaitement fonctionné, justifiant le léger investissement qui avait été fait (3500 €),
- 85 % des collections soit 110 000 exemplaires environ sont recotés, grâce au travail patient du personnel et des moniteurs étudiants embauchés pour l'occasion (budget moniteurs pour cette opération : 14 500 €)
- la continuité du service public a été maintenue : la recotation s'est effectuée bibliothèque ouverte, sans interruption du prêt, et avec une remise à disposition des collections en moins d'une semaine en moyenne.
- le nouveau classement est réellement plus simple que le précédent : facilitation de la recherche en rayon pour les lecteurs et gain de temps en rangement pour le personnel.
- quelques bibliothèques universitaires françaises se sont déclarées intéressées par notre méthode, et nous ont contactés pour information.

La recotation doit se terminer début 2006, après une pause en novembre-décembre, période de forte fréquentation de la bibliothèque.

Ce lourd travail de rénovation des collections en libre-accès permet également de préparer le déménagement dans la future Bibliothèque Robert de Sorbon : recoter exemplaire par exemplaire permet de faire un inventaire complet des collections et de mettre à jour le catalogue informatisé. L'implantation des collections dans la future Bibliothèque Robert de Sorbon se fera ainsi sur des bases saines.

1.4 L'accueil des déficients visuels

Le service déficients visuels poursuit son activité de numérisation à la demande des documents papier sous format électronique. Il permet aux étudiants aveugles ou mal-voyants de poursuivre leurs études dans des conditions presque normales. Des moyens humains supplémentaires (40 % d'un personnel administratif se sont ajoutés aux 40 % en place) ont été engagés et stabilisés afin de répondre à la demande des usagers du service. Cet engagement permet de garantir un meilleur service aux usagers.

Si l'on considère les choses en terme de volume, l'activité du service reste modeste. Cependant, ce sont environ 2300 pages qui ont été numérisées et surtout corrigées, car c'est cette activité qui est la plus lourde. Sur la période de septembre 2004 à septembre 2005, 149 documents traités ont été expédiés à 22 personnes. Au niveau des supports concernés, viennent dans l'ordre le CD, le courriel et la disquette.

Afin de permettre également aux différentes sections de la Bibliothèque de répondre aux besoins sur place des publics mal-voyants et de favoriser l'accès à la documentation de ce public, un projet a été mis en place pour acquérir du matériel d'aide. Sur chaque site, cette étude a permis de sélectionner et choisir des matériels faciles d'usage permettant aux personnes ayant des problèmes de vision (acuité visuelle faible, problèmes pour distinguer les couleurs, fatigue lors de la lecture) de pouvoir consulter dans de bonnes conditions nos documents. La bibliothèque du campus Croix-Rouge va également être équipée d'un poste informatique permettant aux personnes mal ou non voyantes de consulter internet grâce à un logiciel de synthèse vocale et un logiciel d'agrandissement d'écran.

Enfin, afin de permettre aux personnes non-voyantes d'accéder elles aussi à la consultation des ouvrages, sans forcément passer par la conversion en braille du document, une « machine à lire » a été acquise. Le fonctionnement est très simple, la page que l'on souhaite lire est posée sur la vitre de lecture, un dispositif optique reconnaît le texte qui va être ensuite reproduit par une voix de synthèse vocale.

L'équipement des sites de la bibliothèque universitaire s'inscrit dans les projets menés par l'Université pour faciliter l'accès des publics « empêchés ». Elle permet aussi de faciliter l'accès à la bibliothèque à des personnes qui pourraient s'en sentir exclues et remplit un rôle certain dans l'accès des étudiants aveugles à la connaissance.

2 Politique documentaire

Le SCD de l'Université de Reims s'est donné en 2004-2005 trois objectifs en matière de politique documentaire :

- rééquilibrer les dépenses consacrées à la pédagogie et à la recherche : les coûts très élevés de la documentation de niveau recherche, et notamment de la documentation électronique, avait amené un fort déséquilibre dans les dépenses, au détriment des documents destinés aux étudiants de niveau L et M,
- maintenir voire améliorer son offre en matière de documentation électronique,
- clarifier sa politique documentaire par l'élaboration d'outils de suivi et de communication, dont la charte documentaire.

2.1 Acquisitions

Dans un contexte général de baisse budgétaire, le SCD de Reims parvient à stabiliser son budget documentaire, en consacrant à ce poste l'essentiel de ses moyens.

2.1.1 Dépenses d'acquisition de documentation imprimée et audiovisuelle

Le budget documentaire initial voté en 2004 est de 1 073 249 €.

Evolution du budget documentaire du SCD de Reims

2001	1 103 236 €
2002	1 110 171 €
2003	*664 880 €
2004	1 073 249 €

* changement dans le mode facturation des périodiques

Ce chiffre est relativement stable, exception faite de l'année 2003.

De cette stabilité, il faut conclure une baisse du pouvoir d'achat de la BU :

- l'application de la loi sur le droit de prêt a fait passer les remises des fournisseurs sur les monographies de 25 % environ à 9 % en 2004
- les coûts des périodiques imprimés sont en hausse, + 5 à 15 % en moyenne
- l'état du marché de la documentation électronique encourage les éditeurs, quasiment en situation de monopole, à augmenter encore leurs tarifs : + 16 % pour ScienceDirect d'Elsevier par exemple.

Les dépenses de documentation couvrent 69% du budget 2004 du SCD, ce qui place le SCD de Reims largement au-dessus de la moyenne nationale des BU pluridisciplinaires, qui est à 57,8%.

Le compte financier 2004 de l'URCA fait apparaître qu'en 2004 le SCD concentre 74.4 % des dépenses de documentation de l'Université, contre 68.5 % en 2003.

Cette légère amélioration tient au changement du principe de facturation des périodiques opéré en 2003. Elle masque en réalité une augmentation des dépenses documentaires des autres composantes de l'URCA : plus de 345 000 € en 2004, contre 306 000 € en 2003.

Répartition des dépenses d'acquisition (€) :

	Droit Sc. Eco.	Lettres et Sc. Hum	Santé	Sciences et tech.	INF DC*	Total
Ouvrages	76 388	80 285	57 797	107 961	0	322 431
Périodiques	97392	66 471	211 418	181 682	0	556 963
Ressources électroniques	29953	2817	0	40585	118 339	191694
Documents audiovisuels	0	19113	0	0	0	19113
Total	203 733	168 686	269 215	330 228	118 339	1 090 201

* le CR Informatique documentaire fédère les ressources électroniques d'intérêt général pour le SCD.

Part des sections dans les dépenses documentaires

CR	Droit Sc. Eco.	Lettres et Sc. Hum	Santé	Sciences et tech.	INF DC*
Pourcentage des dépenses	19	16	25	30	11

* le CR Informatique documentaire fédère les ressources électroniques d'intérêt général pour le SCD.

Part des différents types de documents

Type documents	Monographies	Périodiques	Ressources électroniques	Audiovisuel
Pourcentage des dépenses	29	51	18	2

Ces deux derniers tableaux doivent être analysés conjointement : ils reflètent l'importance de la part de la documentation électronique, de niveau recherche, dans les dépenses documentaires du SCD. Dans les domaines littéraires et juridiques, les monographies sont encore très présentes, pour la pédagogie comme pour la recherche. L'offre électronique est également peu développée pour ces disciplines. A l'inverse, la documentation électronique continue de progresser dans les disciplines scientifiques, avec des prix toujours en hausse : le budget du SCD se trouve de ce fait déséquilibré. C'est à partir de ce constat que le SCD a décidé de rééquilibrer ses dépenses vers la pédagogie : l'achat de manuels du cycle L est une des cibles du contrat quadriennal. A partir de 2005, il a également été décidé de reporter des crédits de documentation électronique vers un centre de responsabilité unique pour toutes les sections, Informatique documentaire, pour améliorer le suivi des dépenses en ressources électroniques et rééquilibrer l'offre en sciences humaines et sociales.

2.1.2 Accroissement des collections imprimées et audiovisuelles

Nombre de volumes acquis en 2004

	Droit Sc. Eco.	Lettres et Sc. Hum	Santé	Sciences et tech.	Troyes	Total
Français	2934	2646	1339	3414	1048	11 381
Etrangers	7	706	79	116	0	908
Total	2941	3352	1418	3530	1048	12 289

Evolution sur 5 ans du nombre de volumes acquis

Année	Nombre volumes	Dépense (€)
2000	15 966	319 818
2001	13 915	307 515
2002	11 561	276 989
2003	15 537	434 302
2004	12 289	322 431

Les monographies avaient bénéficié en 2003 du nouveau mode de facturation des périodiques : des crédits supplémentaires avaient pu leur être affectés. En 2004, le retour à un fonctionnement budgétaire normal et l'application de la loi sur le prêt, qui limite les remises à 9 %, a fait chuter le nombre de volumes acquis.

Le contrat quadriennal prévoit un soutien à l'achat de manuels, ce qui amène un budget monographie 2004 supérieur à celui des années 2000 à 2002. Il permet de limiter les effets de cette hausse des prix, sans toutefois la compenser.

Grâce à ces mesures, le SCD parvient à acheter environ 0,57 ouvrage par étudiant ou 0,83 par lecteur inscrit. En 2003, Reims se situait en 5^{ème} position des bibliothèques « grandes pluridisciplinaires » avec 0,73 ouvrage par étudiant et 0,91 par lecteur inscrit. La moyenne nationale se situait à 0,58 par étudiant et 0,86 par lecteur inscrit.

Cette baisse du nombre de volumes acquis est d'autant plus dommageable qu'elle est concomitante d'une hausse du nombre de prêts à domicile : si ces tendances se maintiennent, il deviendra difficile de satisfaire tous les lecteurs, et les rayonnages pourront parfois paraître bien vides.

Nombre de titres de monographies acquis en 2004

	Droit Sc. Eco.	Lettres et Sc. Hum	Santé	Sciences et tech.	Total
Français	1868	2410	598	2379	7 255
Etrangers	0	706	79	116	901
Total	1868	3116	677	2495	8 156

Evolution sur 5 ans du nombre de titres de monographies acquis en 2004

Année	Nombre de titres
2000	13 903
2001	10 559
2002	7 602
2003	9 663
2004	8 156

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, le nombre de titres de monographies acquis est lui aussi en forte baisse.

Nombre d'abonnements de périodiques en 2004

	Droit Sc. Eco.	Lettres et Sc. Hum	Santé	Sciences et tech.	Troyes	Total
Français	364	263	93	74	56	850
Etrangers	75	168	183	84	0	510
Total	439	431	276	158	56	1360
Suppressions	3		0	38	0	41
Nouveautés	3		0	5	0	8

Evolution du nombre des abonnements de périodiques sur 5 ans

Année	Nombre de périodiques	Dépenses €
2000	1740	594270
2001	1571	563287
2002	1573	572672
2003	1504	611253
2004	1365	556 963

La baisse du budget alloué aux périodiques se poursuit, alors que le prix des abonnements augmentent : la suppression des abonnements, le dédoublement entre les sections sont des étapes obligatoires pour proposer une offre de documentation électronique performante.

Pour ce qui est des documents audiovisuels, seule la section Lettres poursuit ses acquisitions, avec 624 titres achetés en 2004. La discothèque a ouvert en novembre 2004 avec 500 CD audio : elle a compté sur deux mois plus de 800 emprunts.

2.1.3 Ressources électroniques

A mi-parcours du contrat 2004-2007, nous pouvons dresser un rapide bilan d'étape de la réalisation des objectifs de départ. Dans le volet consacré à la documentation électronique, le contrat quadriennal portait les deux principaux objectifs suivants : consolider et enrichir l'offre documentaire existante d'une part, mutualiser les financements d'autre part.

En 2004, nous avons essentiellement eu le souci de renouveler les ressources électroniques à l'identique, sans pouvoir souscrire de nouvel abonnement, mais en résiliant au contraire deux abonnements (*Literature Resource Center* et *CAB Abstracts*, une base bibliographique spécialisée en parasitologie). En 2005, différents financements ont permis d'étoffer l'existant par la souscription à cinq bases de données, quatre nouvelles et une visant à remplacer un des produits résiliés en 2004. Dans le cadre d'une université pluridisciplinaire comme celle de Reims, il convient de garantir une juste répartition de l'offre entre les disciplines académiques en veillant à compenser la prédominance de l'offre éditoriale dans les sciences dites "dures" par des abonnements ciblés en sciences humaines. Sur la période écoulée, un effort particulier a été porté en direction des historiens avec les abonnements suivants :

- L'Année philologique : base bibliographique commune aux spécialistes de l'Antiquité gréco-latine (historiens, linguistes, philosophes, archéologues ...)
- *International Medieval Bibliography* : base bibliographique spécialisée dans l'histoire du Moyen Âge en Europe, Moyen Orient et Afrique du Nord.
- *Historical Abstracts* : base bibliographique spécialisée dans l'histoire mondiale de 1450 à 1989 (sauf Amérique du Nord).

Jusqu'à présent, nous ne proposons aucune base de données exclusivement spécialisée en histoire. Les deux autres abonnements complètent également la couverture documentaire, en ingénierie électronique et en parasitologie.

- *IEL* : catalogue des 118 publications et des congrès de l'IEEE (*Institute of Electrical & Electronics Engineers*). Ce catalogue rencontre un franc succès : le nombre de téléchargements d'articles est passé de 80 en avril (début de l'accès) à 1391 en juillet 2005, avec un total de 2450 articles d'avril à juillet. Ce téléchargement massif n'est pas sans conséquences d'un point de vue financier ; l'éditeur oblige le SCD à passer dans une tranche supérieure de tarification en 2006.
- *Parasitology Research* : le choix de cette base bibliographique s'est fait en lien avec le laboratoire de Parasitologie de la faculté de pharmacie pour remplacer la base *CAB Abstracts* devenue trop onéreuse.

Parallèlement à ces nouveautés, le nombre d'accès simultanés à des produits particulièrement plébiscités a été augmenté : PsycInfo est passé de 2 à 5 utilisateurs simultanés, *Chemical Abstracts* de 1 à 3. Les refus d'accès sont devenus beaucoup moins fréquents.

En matière de mutualisation des financements, le SCD a pu compter à nouveau sur la participation du service Recherche de l'URCA qui a affecté 2% de sa dotation globale, soit près de 21 000 €, au financement de la documentation électronique. La majorité des produits documentaires continue d'être négociée dans le cadre du consortium national COUPERIN, d'autres par le groupement de commandes de l'Abes (Lextenso, Jurisclasseurs, *Chemical Abstracts*) et enfin *MathSciNet* que nous souscrivons par l'intermédiaire du Réseau national des bibliothèques de mathématiques. Les tentatives de rapprochement avec le CHU pour l'accès partagé à un catalogue de titres spécialisés en médecine clinique (*Lippincott*) n'ont pas abouti. De manière générale, aucune négociation ne pourra réellement aboutir tant qu'une convention entre les deux établissements, Centre hospitalier universitaire et Université, ne déterminera les conditions administratives, techniques et financières d'un accès partagé aux ressources électroniques.

Aspects budgétaires

Jusqu'en décembre 2004, les dépenses d'acquisitions de ressources électroniques étaient passées par les différentes sections et par le CR informatique documentaire pour les dépenses plus importantes. A partir de l'exercice 2005, toutes les dépenses documentaires électroniques passent sur le CR informatique documentaire qui a donc été abondé en conséquence.

Budget 2004 du CR Informatique documentaire

Bases de données	34 028.49 TTC
Périodiques	84 310.49 TTC
total	118 338.98 TTC

Cas de *ScienceDirect* d'Elsevier

	2005	2006	2007
Surcoût électronique*	81 106 € HT soit 97 002.77 TTC	90 415 € HT soit 108 136.34 TTC	100 387 € HT soit 120 062.85 TTC

* en plus du renouvellement annuel du chiffre d'affaire papier (hausse limitée à 5%)

En 2004, le surcoût électronique pour l'accès à Science Direct s'élevait à 81 503 € TTC. L'augmentation liée au nouveau contrat est de l'ordre de 16%, ce qui est finalement loin des chiffres annoncés par Elsevier avant la négociation (jusqu'à 30% d'augmentation). Le surcoût électronique pour l'accès à Science Direct représente 45% des dépenses du CR INF DC en 2005. L'accès à un seul catalogue absorbe près de la moitié du budget d'abonnements de l'ensemble des ressources électroniques du SCD. Science Direct est il est vrai la première ressource électronique utilisée par nos lecteurs.

Sur les négociations Couperin 2004-2005

L'année 2004 (négociation commerciale) et le premier trimestre 2005 (élaboration du CCTP et de la licence) ont été consacrés la longue négociation entre l'éditeur néerlandais et le consortium Couperin aux côtés duquel se sont rapidement rangés les instances ministérielles (MEN) et les établissements de recherche publique (CNRS, INSERM et INRA).

Des avancées importantes ont pu être obtenues et inscrites dans la licence sur les points suivants : l'archivage (dépôt d'archives national auprès de deux prestataires : ABES –CINES et INIST) ;

- une augmentation annuelle de la dépense totale du groupement de commandes limitée à 6.5% pour un contrat de 3 ans fermes ;
- une augmentation annuelle des prix du papier limitée à 5% ;
- la possibilité d'utiliser le support électronique dans le cadre du PEB et de l'enseignement à distance interne à l'établissement souscripteur.

La communauté des chercheurs de l'URCA a été tenue informée des évolutions et des enjeux de la négociation, lors d'intervention en Conseil scientifique ou par courrier électronique⁴. Le SCD supporte à lui seul le coût de la licence, c'est-à-dire le maintien du chiffre d'affaires des abonnements papier (168 781 €) et le tarif d'accès au catalogue en ligne (81 106 € HT).

Consultation des ressources électroniques

En 2004, 6 831 connexions ont été établies sur les bases de données du SCD, 25 906 requêtes effectuées, 38 902 notices et 159 400 articles de périodiques téléchargés⁵. A part constater une activité en hausse par rapport à l'année précédente, il est difficile de faire parler ces chiffres globaux qui, en outre, ne donnent pas la mesure totale des activités. Tous les produits en effet ne disposent pas encore de compteur.

La principale activité mesurée est le téléchargement. Les relevés annuels des téléchargements par revue manifestent la popularité ou la très faible audience des titres.

Couperin produit des rapports statistiques nationaux par ressources permettant de situer Reims parmi les autres universités. Les graphiques placent les chimistes et physiciens rémois dans le peloton de tête des grands consommateurs d'articles.

Palmarès (lacunaire) des produits les plus plébiscités en 2004

Périodiques		
Science direct	130 660	Dont <i>Tetrahedron Letters</i> (Elsevier) : 3141 articles téléchargés <i>The Lancet</i> : 525 articles téléchargés
Springer	3 120 articles	Dont <i>JACS</i> : 1966 articles téléchargés <i>J Agricultural and Food Chem</i> 1959 articles téléchargés <i>J Organic Chem</i> 1574 articles téléchargés
ACS :	23 868	<i>Organic Letters</i> 1379 articles téléchargés <i>J Natural Products</i> 945 articles téléchargés

⁴ Voir en Annexe le courrier d'information de Mme Geneviève Gourdet, Présidente de COUPERIN.

⁵ Chiffres de l'enquête ESGBU 2005, données 2004.

Bases de données

Europresse	19 293 articles de presse
PsycINFO	84 164 notices
Francis	23 493
Econlit	1833
Science Direct	1929
Navigator	
PCIFull text	219

L'évaluation par les utilisateurs du produit ajouterait une information précieuse que nous n'obtenons pas encore aisément et qu'il serait intéressant de collecter de façon plus systématique. C'est l'objectif d'une enquête actuellement menée auprès des enseignants-chercheurs de l'URCA : le questionnaire est disponible en annexe.

2.1.4 Contrat quadriennal : année 2005

Les sommes obtenues dans cadre du contrat quadriennal 2004-2007 de l'URCA permettaient de travailler selon deux axes majeurs pour le développement des collections : accroître le nombre d'exemplaires achetés pour les manuels et ouvrages destinés aux étudiants du cycle L, pour les sections Sciences, Santé et Droit-Lettres, renforcer le développement des collections électroniques.

Le contrat quadriennal 2004-2007 allouait 430 000 € par an pour la politique documentaire. L'essentiel de cette masse budgétaire est allouée au développement des ressources électroniques, soit un montant de 240 000 €. Grâce à cette somme, il a été possible de prendre des accès à de nouvelles bases, citées plus haut.

Comme on l'a vu, les budgets documentaires issus du contrat quadriennal permettent surtout de limiter la baisse du nombre de documents acquis, dans une période où les monographies présentent des prix en hausse constante, notamment à cause de la loi sur le droit de prêt.

Les autres objectifs documentaires proposés par le SCD dans le cadre du contrat quadriennal, et qui n'ont pas bénéficié de financement dans ce cadre, ont pu être traités grâce à d'autres sources ou sont reportés :

- La rénovation du libre-accès de la section Droit-Lettres, pour accompagner le déménagement dans le nouveau bâtiment au printemps 2006, a été partiellement mise en œuvre grâce à la subvention CNL. *Cf infra*.
- La rénovation du libre-accès de la section Science était liée à la rénovation du bâtiment, travaux renvoyés à l'année 2006.
- L'accroissement de l'offre en documentation électronique a pu être proposé grâce à une subvention de 21 000 € votée par le Conseil scientifique de l'Université : cette somme, prélevée sur le BQR de l'URCA, a permis notamment d'acquérir en 2004 deux accès simultanés supplémentaires aux *Chemical Abstracts* (15 595 \$ HT de surcoût).

2.1.5 Subvention 2005-2007 du CNL

Après le contrat triennal 2000-2003 qui avait permis au SCD de bénéficier d'une subvention annuelle de 25 900 €, l'année 2004 est une année blanche, pendant laquelle il n'est pas possible de faire de nouvelle demande de subvention : le Centre national du livre souhaite inscrire sa politique d'aide aux universités dans le calendrier des contrats quadriennaux.

La convention suivante porte donc sur les années 2005 à 2007. Le SCD de Reims s'est porté candidat pour une subvention, dans le cadre du développement de fonds thématiques. Chaque section, en relation avec les autres, a présenté plusieurs thèmes : l'objectif était de compléter les ressources budgétaires dans des domaines de recherche pointus, des thématiques émergentes ou intermédiaires.

La section Sciences a proposé le thème Technologie et environnement, pour accompagner les nouvelles filières d'enseignement (spécialité de master sécurité, qualité, hygiène et environnement

industriels, Licence professionnelle agroenvironnement et agro-industries des productions végétales), et le pôle de compétitivité Agro-ressources. L'aide du CNL permettra d'améliorer l'offre dans les domaines de la protection de l'environnement et des technologies propres.

La section Santé suit la réforme du deuxième cycle des études de médecine : les aspects médico-légaux, la déontologie et les droits des malades sont à présent abordés plus tôt dans la formation des professionnels de la santé. Les thématiques Risques sanitaires et Industries pharmaceutiques visent à accompagner des enseignements de masters (Spécialité médecine du travail et santé publique, Master professionnel Production et contrôle des médicaments et des cosmétiques par exemple).

La section Droit-Lettres continue de travailler à la fusion des collections des anciennes sections Droit et Lettres. Elle va pouvoir grâce à la subvention CNL :

- Remettre à niveau les collections de sociologie : ce secteur qui ne correspondait jusqu'à 2004 à aucune filière d'enseignement était réparti entre les deux anciennes sections Droit et Lettres, et souffrait de cette position intermédiaire.
- Poursuivre l'acquisition de textes en littérature, pour l'essentiel des textes de théâtre de la deuxième moitié du 20ème siècle en français et traduits du français.
- Elargir les acquisitions en économie à l'économie sociale, en complément de l'économie d'entreprise traditionnelle. Il s'agit de développer un fonds d'économie sociale et solidaire, qui permettrait aux étudiants d'élargir leur culture économique, en lien avec certains thèmes d'actualité.

Le tableau ci-dessous récapitule les thématiques et montants obtenus par les sections :

Sections	Thèmes	Subvention accordée
Sciences et STAPS	Technologie et environnement	4000
Santé	Industrie pharmaceutique	300
	Risques sanitaires	200
	Ethique médicale	1000
Droit-Lettres	Sociologie et anthropologie	3 800
	Economie sociale	1 600
	Théâtre contemporain	4 600
Antenne de Troyes	Politiques culturelles	1000
	Arts du spectacle	1000
IUT de Troyes	Littératures et arts contemporains	3000
Total		20500

Les premières acquisitions sur les subventions CNL se font en cette rentrée 2005.

2.2 Gestion des collections

Tableau des collections du SCD

	Droit Sc. Eco.	Lettres et Sc. Hum	Santé	Sciences et tech.	Total
Volumes	63 250	118 625	50 702	87 000	319577
Dont vol. récents*	17 397	50 003	8 424	18 507	94 331
Titres de périodiques imprimés morts et vivants	1 073	962	848	1 200	4 083
Documents audiovisuels	0	5138	417	206	5 761

* moins de 10 ans pour les sections littéraires et juridiques, moins de 5 ans pour les sections scientifiques

2.2.1 Signalement des collections

Le SCD de Reims participe au catalogue collectif national SUDOC, www.sudoc.abes.fr
En 2004, l'activité de catalogage des sections a concerné 7792 notices bibliographiques, dont 1466 notices créées.

La section Droit-Lettres, qui a changé les cotes de la majorité des ouvrages en libre-accès, a fait supprimer dans le SUDOC toutes les données désormais fausses.

Suite aux travaux de désherbage, une mise à jour du SUDOC pour cette section est en cours (suppression dans le SUDOC des exemplaires que la section ne possède plus). Elle devrait être terminée pour la fin de l'année 2005.

2.2.2 Réaménagement de collections en libre-accès

Section Sciences, réaménagement de la collection STAPS :

Une étagère offrant 80 nouveaux mètres linéaires a permis d'étendre la collection mise à disposition des étudiants de STAPS : psychologie, pédagogie des APS, physiologie, le sport en général et les disciplines plus particulièrement enseignées à Reims.

La collection est rassemblée à l'entrée de la salle du rez-de-chaussée et les étudiants peuvent consulter les ouvrages dans de meilleures conditions.

Section Sciences, changement de classification des ouvrages :

Les ouvrages d'astronomie et d'agriculture ont été traités les premiers, soit 600 ouvrages. Cette sélection a permis de préparer le traitement d'ensembles plus importants, d'affiner les méthodes de travail et de mesurer d'ores et déjà les avantages de ce nouveau classement pour les lecteurs : accès plus rapide grâce à des cotes simples, et pour les équipes de rangement : gain de temps et d'efficacité.

Section Sciences, désherbage des ouvrages :

Cette opération se poursuit depuis trois ans. Depuis 2002, un effort particulier est porté sur le rachat d'exemplaires à l'intention des étudiants de Licence. Elle permet d'offrir aux lecteurs un outil rénové et attrayant. Les ouvrages désherbés sont transférés en magasin et restent accessibles pour le prêt.

Section Santé, intégration des supports multimédia dans les collections imprimées :

Suite à l'arrivée d'un nouvel agent en novembre 2004, la salle des collections de vidéos a été transformée en bureau, et la pièce du sous-sol qui servait à l'équipement des collections a été ouverte au public. Cette transformation a été l'occasion d'intégrer la soixantaine de cassettes vidéos aux collections imprimées de la salle B, selon la classification de Cunningham utilisée pour les ouvrages. Les CDROM, jusqu'alors rangés dans la salle multimédia, ont de la même manière rejoint les collections d'ouvrages de la salle Recherche, à l'exception des CDROM d'auto-formation en langue et informatique.

Cette réorganisation enrichit et diversifie les collections imprimées par l'introduction d'images et de son parmi les ouvrages. Elle redonne une visibilité à des collections multimédia souvent négligées car ignorées du public qui n'allait pas s'aventurer dans les petites salles de la bibliothèque. La circulation des vidéos est depuis beaucoup plus importante. Des lecteurs signalent également les documents qui sont illisibles ou abîmés, ce qui permet de désherber progressivement un fonds relativement ancien et devenu désuet depuis l'avènement du DVD.

2.2.3 *Travaux sur les collections en magasins*

Section Droit-Lettres : reclassement du Magasin distant Farman :

Au printemps 2005, 14 agents de la section ont consacré 9 jours de travail au reclassement complet du magasin Farman. Cette opération a permis tout à la fois de

- dresser l'inventaire de la collection de périodiques localisée à Farman, un désherbage, et un train de reliure pour les titres à sauver en urgence.
- mieux répartir les collections Droit et Lettres en magasin afin d'assurer leurs évolutions jusqu'au déménagement
- simplifier la recherche des ouvrages en supprimant les différents classements pour les mêmes lettrages et, donc, potentiellement, réduire le nombre de réponses négatives aux demandes de documents par les lecteurs
- repérer les monographies fortement dégradées par le temps qui, dès cette année, seront envoyées en reliure
- repérer quelques doublons ou anomalies relatifs aux numéros d'inventaire.

Section Santé : désherbage des périodiques en magasin :

Conçu trop petit dès la construction, le magasin à périodiques menaçait depuis quelques temps de ne plus pouvoir accueillir les derniers numéros des abonnements en cours. Dans l'organisation des collections de périodiques à la bibliothèque de la section Santé, les numéros des quatre dernières années en cours sont disponibles à l'entrée de la salle recherche, les numéros antérieurs étant conservés en magasin. La saturation de certaines cotes était telle que non seulement toute extension pour les titres en cours d'abonnement était devenue impossible, mais il n'y avait pas la place suffisante pour ranger une seule année des numéros d'un titre. Il devenait urgent d'aérer les cotes et de dégager la place nécessaire à 15 années d'extension pour chacun des 234 titres vivants. La solution consistait à procéder à un important désherbage des collections de périodiques. Celui-ci a été mené entre novembre 2004 et février 2005. A partir de la liste des titres arrêtés, ont été pilonnées les collections lacunaires, les parties de collections sans tête, les publications courantes dont les collections complètes étaient localisées dans trois bibliothèques françaises au moins (dont une bibliothèque parisienne), soit un total de 155 cotes entièrement supprimées et 31 cotes éclaircies. La liste des collections destinées au pilon a été soumise au service des périodiques de la BIUM (Bibliothèque interuniversitaire de médecine) pour vérification et envoi d'éventuels numéros manquants dans les collections parisiennes. Le nombre de mètres linéaires libérés par les collections sorties des rayons (200 mètres linéaires) dépassait légèrement le métrage attendu pour l'extension.

2.2.4 *Consultation des ressources électroniques*

Les statistiques de consultation des ressources électroniques montrent que leur consultation est devenue une habitude des lecteurs du SCD. Les chiffres de ces rapports sont toutefois insuffisants pour vérifier la pertinence des produits.

Mieux appréhender les besoins réels de la communauté universitaire (tant en recherche qu'en pédagogie) permettra de gérer au mieux un budget forcément insuffisant.

La diffusion d'une enquête auprès des chercheurs et enseignants-chercheurs de l'URCA a donc pour objectifs de mesurer l'adéquation entre l'offre documentaire du SCD et les besoins réels des usagers, et de recenser les besoins d'information, voire de formation du public sur les différents produits.

Le questionnaire proposé est anonyme. Il a été mis en ligne en octobre 2005, pour une première période d'un mois, renouvelable si le besoin s'en fait sentir. Un premier dépouillement sera fait pour le conseil de la documentation de novembre 2005, et sera affiné avec les autres résultats en juin 2006.

2.3 *Charte documentaire*

Le SCD de Reims a décidé en 2004 de se doter d'une charte documentaire. Outil de communication et de gestion des collections, la charte doit permettre de clarifier la politique documentaire du SCD, pour mieux la présenter aux tutelles et lecteurs du SCD.

L'année 2005 est une année de travaux préliminaires, qui a vu élaborer des tableaux de suivi des collections, des catégories statistiques d'acquisitions et un premier état de la charte documentaire. L'objectif est d'être capable au premier semestre 2006 de rédiger une charte documentaire complète, rassemblant les principes politiques du SCD, les objectifs des collections par disciplines pour trois ans. Ces objectifs pluriannuels pourront être revus chaque année, en fonction de l'évolution des budgets et des formations proposées à l'URCA.

2.3.1 *Principes d'acquisition et de gestion des collections*

La charte documentaire du SCD présentera les principes généraux d'acquisition et de gestion des collections.

Ces principes sont ceux qui assurent la cohérence d'ensemble des collections, en fonction des missions dévolues au SCD : à l'inverse des objectifs volumétriques, dépendants des moyens budgétaires ou des évolutions de l'offre de formation ou de recherche de l'URCA, ils sont pérennes et ne sont pas remis en cause chaque année.

Le SCD de Reims n'a pas attendu d'avoir une politique documentaire pour rédiger sa charte documentaire : énoncer ces principes relève plus, pour les bibliothécaires qui les suivent chaque année, de la formulation que de la découverte. La charte est en cela un outil de communication sur des pratiques déjà vécues dans les bibliothèques du SCD.

2.3.2 *Suivi des collections et des acquisitions*

Les outils de suivi permettront de connaître l'état du fonds et des acquisitions de l'année, discipline par discipline.

Le découpage disciplinaire est le suivant :

SHS	Santé	Sciences et STAPS
Droit	Pharmacologie, Toxicologie, Médicaments	Agroalimentaire, culture et transformation, œnologie
Sciences politiques	Odontologie, Orthodontie	Chimie
Sciences économiques	Psychologie, psychiatrie, neurosciences	Documentation
Gestion	Spécialités médicales	Economie, tourisme, finances
Sciences sociales	Ethique, humanisme médical	Français, anglais, allemand
Linguistique générale	Biologie et sciences biologiques	Géologie, biologie, botanique, zoologie
Langues et littérature française	Pédiatrie	Gestion, logistique
Langue et littérature anglaise	Thérapeutique	Informatique
Langue et littérature allemande	Gérontologie, vieillissement	Maths, exercices
Langue et littérature espagnole	Généralités médicales	Pédagogie, concours, enseignement
Langue et littérature classiques	Santé publique	Physique, astronomie
Autres langues et littératures	Médecines alternatives	Physiologie, santé
Histoire	Sciences	Psychologie, sociologie
Géographie	Pathologies	Sc. de l'ingénieur, génie civil, électronique
Arts	Addictologie	Sports
Philosophie	Chirurgie	
Psychologie	Médecines spécialisées	
Généralités	Préparation concours internat	
	Soins infirmiers	
	Fonds professionnel	

Autre objectif, pouvoir analyser collections et acquisitions par niveaux : distinguer la documentation à destination des premiers cycles (L) de celle destinées aux étudiants avancés et à la recherche (M, D). Le catalogue ne contient aucune mention de niveau pour les documents, mais le logiciel Horizon permet de distinguer les ouvrages possédés en plusieurs exemplaires de ceux possédés en un seul exemplaire : cette frontière a été choisie pour distinguer les manuels, acquis en plusieurs exemplaires, des autres monographies. La répartition entre L et M/D des titres de périodiques et ressources électroniques a été faite.

Pour les acquisitions, des catégories statistiques propres à permettre un suivi des dépenses par disciplines et niveaux d'étude ont été mises en place pour l'année 2005 : les résultats seront exploitables début 2006.

L'élaboration des tableaux de bord (un exemple est disponible en annexe) s'est faite pendant l'année 2005 : leur première année d'exploitation véritable sera donc 2006.

2.3.3 *Définir des objectifs par discipline*

Avec les informations obtenues sur les collections et les acquisitions de l'année passée, il devient possible de rédiger pour chaque discipline une fiche de suivi, incluant

- un descriptif sommaire des collections en libre-accès, tant imprimées qu'électroniques (quantité et types de documents)
- les dépenses opérées l'année précédente pour cette discipline, et la tendance par rapport aux années antérieures
- le nombre d'étudiants et enseignants-chercheurs desservis

Pour intégrer à ces fiches une analyse des usages réels de ses collections, le SCD a décidé pour la fin de l'année 2005 une évolution de son SIGB Horizon vers une version plus récente, qui propose des fonctionnalités statistiques affinées.

Il sera donc possible début 2007 d'ajouter à ces fiches de suivi le nombre de prêts de l'année précédente, pour chaque discipline.

A l'horizon 2006 ou 2007, des indicateurs doivent être définis et mis en œuvre, pour faciliter la réflexion, et situer les pratiques du SCD de Reims par rapport aux autres BU françaises, par exemple :

- la dépense moyenne par étudiant ou par lecteur potentiel
- le taux de rotation des ouvrages par discipline
- le coût d'une connexion à un journal électronique, VS coût d'un PEB

La rédaction de la charte documentaire du SCD est donc un projet à suivre sur plusieurs années. 2005 a vu la première rédaction des principes généraux d'acquisition et de gestion, l'élaboration des tableaux de bord, les mises au point informatiques nécessaires à la récolte de statistiques intéressantes. 2006 verra notamment la mise en place de statistiques d'usage des collections, le premier suivi des acquisitions par disciplines.

3 Le SCD en réseau

3.1 Le catalogue collectif de l'URCA : les collections des BUFR.

Pour le catalogue, le Service Commun de la Documentation se compose :

- de 4 centres de ressources (les 3 sections documentaires de la Bibliothèque Universitaire de Reims et la bibliothèque de l'I.U.T. de Troyes) qui cataloguent la plupart de leurs documents dans le catalogue collectif national du SUDoc, les notices de catalogage étant transférées ensuite dans le catalogue local du SCD qui utilise le logiciel « Horizon »
- de 17 bibliothèques de départements, centres de recherche,... qui ont le statut de bibliothèques associées. Depuis 1998 un catalogue collectif des ouvrages est en cours de réalisation. Il concerne actuellement 5 BUFR. Pour les périodiques, les collections des BUFR sont signalées dans le catalogue collectif national du SUDoc, et dans « Horizon », dans la mesure où les informations fournies par les différents services le permettent.

Où en est-on à la rentrée 2005 ?

- La bibliothèque d'odontologie est la plus avancée, puisqu'elle utilise trois modules du logiciel Horizon : le module catalogage, le module circulation pour le prêt et le module périodiques pour "bulletiner" les abonnements courants.
- La bibliothèque d'études anglaises a continué de cataloguer les acquisitions courantes d'ouvrages jusqu'à la fin de l'année universitaire 2004-2005 ; l'exemplarisation (traitement permettant le prêt informatisé) n'est pas terminée. En Lettres modernes, le catalogage rétrospectif est totalement achevé.
- Le chantier de l'informatisation du catalogue de la bibliothèque d'allemand, démarré en mars 2003, progresse lentement pour deux raisons : d'une part, le temps de travail qui lui est consacré est inférieur à un mi-temps ; la personne recrutée par le département (emploi-jeune) termine d'ailleurs son contrat à la fin de 2005 ; d'autre part, le travail est long, car une forte proportion d'ouvrages (environ 80%) ne se trouve pas à la BU. On ne peut donc pas "importer" des notices déjà présentes dans le catalogue de l'Université, il faut les saisir entièrement.
- A la bibliothèque Hincmar du département d'histoire, le catalogage a été effectué en 2004-2005 par une conservatrice de la BU et par deux moniteurs-étudiants, formés au traitement des notices, que le SCD a employés 200 heures chacun entre janvier et juin 2005. Comme en allemand, même si le taux de recouvrement avec la BU est un peu plus favorable, il faut créer complètement beaucoup de notices.

Nombre de notices (octobre 2005) :

Bibliothèque	Notices bibliographiques	Notices d'exemplaires
Allemand	1233	1272
Anglais	6228	6954
Histoire	5317	6140
Lettres modernes	6215	7370
Odontologie	1745	2073
Total	20738	23809

Les ouvrages donnés à la section Droit-Lettres de la BU par le Département de géographie ont été traités à l'automne 2004 (831 ouvrages, dont 517 ont été conservés et catalogués).

La bibliothèque de géographie conserve son fonds de périodiques. En revanche, la bibliothèque d'anglais, qui dispose de moins de surface dans les bâtiments modulaires que dans les anciens locaux, a donné à la section Droit-Lettres un fonds de périodiques qui sera traité, si possible, avant le déménagement dans la Bibliothèque Robert de Sorbon.

3.2 Hors URCA

3.2.1 Centre régional SuDOC-PS

Le Centre Régional du SUDoc-PS est l'interlocuteur de l'ABES pour le catalogage des publications en série des bibliothèques universitaires et des bibliothèques ou centres documentaires de la région ayant intégré le réseau.

Pour les 5 bibliothèques qui cataloguent directement dans le SUDoc (les 3 sections documentaires de la Bibliothèque Universitaire de Reims, l'IUT de Troyes, et le SCD de l'UTT et les 75 autres bibliothèques du réseau régional, le SCD assure la coordination et l'animation du réseau régional pour le recensement des publications en série, la prospection régionale de nouvelles bibliothèques ou centres documentaires pour leur intégration dans le réseau, et la formation des personnels de toutes les bibliothèques au traitement des publications en série.

En 2004 comme chaque année, le Centre Régional a envoyé à chaque bibliothèque du réseau son catalogue de publications en série, à charge pour elle d'indiquer les modifications à effectuer : correction des états de collection, création de notices bibliographiques. Le travail de mise à jour peut varier beaucoup d'une année à l'autre, en fonction du nombre de réponses reçues, et des modifications intervenues dans les collections des établissements du réseau. Par exemple en 2004, il y a eu 1565 interventions sur les notices d'exemplaires, alors qu'il y en a eu 3959 entre janvier et septembre 2005.

Le catalogue des bibliothèques de la région (hors BU) contient environ 6000 notices bibliographiques localisées dans un ou plusieurs établissements.

Cette mise à jour du catalogue régional et la transmission au Centre international ou national de l'ISSN de demandes de numérotation pour de nouvelles publications en série ont pu être assurées normalement, mais, comme les autres années, la responsable du Centre Régional, qui assure d'autres tâches au sein du SCD, regrette de ne pouvoir traiter certains fonds importants, en particulier ceux des principales bibliothèques municipales pour le XIXe siècle et le début du XXe.

3.2.2 Participation aux associations professionnelles et colloques

Le SCD s'efforce de participer à la vie des bibliothèques en France, par le biais des associations professionnelles notamment.

L'ABF – Association des bibliothécaires français, organise à la Bibliothèque municipale de Reims une formation pour les personnes travaillant en bibliothèque (à titre salarié ou bénévole) sans formation et sans diplôme de l'enseignement supérieur : plusieurs membres du personnel du SCD sont intervenus dans ce cadre.

L'ADBU – Association des directeurs de bibliothèques universitaires organise chaque année un colloque professionnel, et une journée d'étude. En 2005, le colloque s'est tenu à La Rochelle, sur le thème des constructions et extensions de bibliothèques. Deux membres du SCD y ont participé. Un poster présentant le projet de la Bibliothèque Robert de Sorbon, élaboré par le service Communication de l'URCA, a été présenté.

Le SCD de Reims a été représenté dans deux colloques professionnels :

- *Vers une numérisation globale des savoirs : l'ambition de Google, les perspectives Européennes*, colloque proposé dans le cadre des Rencontres pour l'Europe de la culture, organisées par le Ministère de la culture et de la communication, à Troyes, le 3 juin 2005.
- *Inventer la bibliothèque du futur*, colloque organisé par la Médiathèque départementale du Haut Rhin les 26-27 septembre 2005, à Colmar.

Plusieurs stagiaires professionnels des bibliothèques ont également été accueillis pour des périodes de stages de formation initiale ou continue. Nous avons reçu notamment deux stagiaires bibliothécaires, issus des concours de la fonction publique territoriale, une documentaliste du Lycée agricole de Rethel, une rédactrice territoriale du Conseil Général de la Marne, une assistante qualifiée de conservation du Patrimoine et des Bibliothèques de la CAT (Communauté de l'Agglomération Troyenne), une conservatrice du SCD de Lille 2 et un DUT « Métiers du livre » de l'Université de Bordeaux 3. Ces stages permettent au personnel du SCD de confronter leurs expériences.

4 Les moyens

4.1 Les moyens financiers

Les sources du budget documentaire du SCD pour 2004 sont :

Dotation normée	514 000 €
Contrat quadriennal	550 000 €
Compensation boursière	91 700 €
Subvention CS URCA	21 000 €
Recettes propres	162 734 €
Droits de bibliothèque	477 322 €
Dotations actions coopératives	7 304 €
TOTAL	1 824 060 €

Le budget Recettes présente entre 2003-2004 une légère augmentation. Les droits de bibliothèques perçus sont en hausse (458100 € en 2003 et 477322 € en 2004). Mais les subventions du ministère notamment la dotation contractuelle sont en baisse (932 732 € en 2004 au lieu des 1 097 853 € en 2003). Le Conseil scientifique alloue une subvention destinée à soutenir les acquisitions de niveau recherche. En 2004, le CNL n'a pas versé de subvention.

En dépenses, la part des achats documentaires du SCD par rapport à l'ensemble des composantes reste stable. Environ 25 % des achats documentaires de l'URCA sont effectués en dehors de la Bibliothèque universitaire. Le budget documentaire s'élève à 1 003 939,41 €. Les dépenses liées au personnel augmentent pour passer de 68 213 € en 2003 à 74 594 € en 2004. Ces dépenses ont été rendues nécessaires par le départ des emplois jeunes et la nécessité de renforcer les équipes par le recrutement d'étudiants moniteurs.

4.2 Les moyens en personnels

La perspective du déménagement dans la Bibliothèque Robert de Sorbon et le recentrage de certaines missions du Service Commun de la Documentation ont permis d'élaborer en septembre 2004 un nouvel organigramme. Il permet de gagner en lisibilité et renforce les objectifs que nous nous donnons pour les années à venir. Les fonctions transversales rattachées à la direction sont renforcées par la création d'un poste de directeur adjoint. Cette nouvelle fonction nous permet notamment d'accompagner les suivis des travaux et chantiers en cours, d'assurer le suivi du contrat quadriennal et de préparer la charte documentaire.

Pour la bibliothèque Croix-Rouge, les deux sections Droit et Lettres ont fusionné et les deux équipes n'en forment plus qu'une seule. C'est un changement en profondeur qui a permis d'adopter une logique fonctionnelle plutôt que thématique. La section est organisée autour de deux services principaux : le développement des collections et les services aux publics. L'affectation de deux nouveaux conservateurs en juillet dernier (en remplacement de deux postes de contractuels) a permis de donner tout son sens à cette organisation.

Effectifs du SCD au 1^{er} septembre 2005

Catégorie de personnel	Nombre d'emplois	ETP pourvus par des personnels titulaires	ETP pourvus par des contractuels	ETP non pourvus
Conservateurs	11	9,40	1	0,60
Bibliothécaires	4	4		
Bibliothécaires adjoints spécialisés	12	9	1	1
Assistants de bibliothèque	3	3		
Magasiniers en chef	12	11,60	1	0,40
Magasiniers spécialisés	14	11,10	2	0,90
Personnels ITARF cat. A	1	0	1	
Personnels ATOS cat B	1	1		
Personnels ATOS et ITARF cat C	15	13,4		1,6
Emplois jeunes	1		1	
CAE	1		0,50	
Personnels entretien	1		1	
Moniteurs étudiants	13		Volume horaire 3926 heures/an	
Total (hors moniteurs)	76	62,50	8,50	4,5*

*ETP non pourvus ont pu faire l'objet d'un recrutement sur rompus de 2 ETP sur des emplois de magasiniers spécialisés.

17 % de l'effectif du personnel est contractuel. Notons une nette amélioration par rapport aux années antérieures ou ce chiffre était de 25 %.

4.2.1 La formation continue des personnels

La mission transversale « Formation continue » essaie chaque année de répondre à deux besoins :
la formation continue de toutes les catégories de personnels
la préparation aux concours

Les stages de formation continue

En 2004, la formation continue a concerné 65 stagiaires, pour une durée de 149 jours ; le nombre moyen de jours de formation par agent a été de 2,32 ; les dépenses de formation ont représenté 3,50 % de la masse salariale.

Les organismes de formation auxquels nous avons fait appel sont le service de formation de l'URCA, les Centres régionaux de formation aux carrières des bibliothèques (Mediadix pour l'Île-de-France, Medial à Nancy et Bibliest à Dijon), l'ENSSIB, l'URFIST de Paris (Unité Régionale de Formation à l'Information Scientifique et Technique), l'Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur, le fournisseur du Système Intégré de Gestion de Bibliothèque du SCD.

La Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale de Reims a accueilli un groupe de magasiniers pour un stage de reliure dans l'atelier de la Médiathèque Cathédrale.

Un stage sur site a été réalisé en janvier : le cabinet MTR2 est intervenu deux jours devant un groupe de 13 agents, sur le thème : « Gérer sereinement les tensions et les mécontentements ».

La préparation aux concours

Concours de la filière bibliothèques

La préparation à ces concours se fait par téléenseignement et n'entre pas dans les statistiques de la fonction publique. Chaque année, en fonction des concours ouverts, des agents s'inscrivent à la préparation à distance assurée par Mediadix et le correspondant-formation du SCD sert d'intermédiaire entre l'organisme de formation et les candidats. A la rentrée 2004, 6 personnes ont préparé le concours de magasinier en chef ; une candidate a été admise au concours interne, une autre figurait sur la liste complémentaire (3^{ème}) du concours externe.

L'entraînement à l'oral est assuré au sein de l'établissement ou dans un centre de formation extérieur.

Concours et examens administratifs

Quelques agents ont suivi comme chaque année les préparations organisées par le CAFA.

Signalons enfin que, comme c'est le cas depuis plusieurs années, nous avons accueilli le 1^{er} novembre 2004 une lauréate du concours de recrutement de bibliothécaires d'Etat en formation initiale, qui a suivi un cursus de formation à l'ENSSIB (Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques) et n'a passé que quelques semaines dans notre établissement, avant d'y exercer réellement à partir de la rentrée 2005.

4.3 Infrastructures

4.3.1 Chantier de la Bibliothèque Robert de Sorbon

Le chantier de la Bibliothèque Robert de Sorbon est en bonne voie d'achèvement. La Région Champagne-Ardenne est maître d'ouvrage, les ateliers Chabanne et le cabinet BLP Architectes maîtres d'œuvre. Le chantier proprement dit a débuté au printemps 2004. Le gros œuvre est désormais terminé, le second œuvre est en cours de réalisation. La livraison du bâtiment, initialement prévue mi-décembre 2005, devrait se faire en février 2006 : ces quelques semaines de retard sont dues aux intempéries. Pour l'essentiel, aucune entreprise ne s'est révélée défaillante.

La direction du SCD, soutenue par le STI⁶ de l'URCA, participe activement au suivi du chantier et à la préparation des différents appels d'offres : ce dossier mobilise environ 0,5 ETP, sans compter le suivi des appels d'offres informatique et mobilier.

La fin de l'année 2004 et le début de l'année 2005 ont vu la préparation et la passation des marchés complémentaires à ceux de travaux, la Région livrant un bâtiment entièrement équipé en mobilier et en matériels informatiques.

L'appel d'offre pour le mobilier a été lancé au printemps 2005, la commission s'est réunie le 6 juillet. Chacun des 5 lots (rayonnages, tables de lecture, sièges, rayonnages magasins et mobilier des bureaux) a été attribué. Le cabinet de consultant Ligne et Couleur, employé par les Ateliers Chabanne sur ce projet, continue sa mission de conseil jusqu'à l'installation des mobiliers.

L'appel d'offre pour l'équipement informatique est en cours au moment de la rédaction de ce rapport : la procédure d'appel d'offre restreint a été utilisée, les entreprises retenues étudient depuis la fin du mois d'octobre les 7 lots du cahier des charges. La Région Champagne-Ardenne a choisi un consultant, la société Trekk, comme maître d'œuvre.

Le nombre de places équipées d'ordinateurs est sans commune mesure avec ce qui est actuellement proposé en section Droit-Lettres : actuellement une vingtaine de postes informatiques en libre-accès, contre 165 dans la nouvelle bibliothèque. Cette évolution risquant de peser lourdement sur le personnel, plusieurs innovations seront proposées aux lecteurs de la Bibliothèque Robert de Sorbon : des clients légers équiperont la plupart des places de lecture multimédia. Ces machines sans disque dur et sans ventilateur ont une émission de bruit et de chaleur très faible, et s'inscrivent en cela dans la politique HQE – haute qualité environnementale suivie par la Région Champagne-Ardenne.

L'absence de disque dur empêche également tout enregistrement en local, ce qui améliore la sécurité informatique et réduit la maintenance logicielle à prévoir. Ils permettront une consultation de l'Internet et des bases de données souscrites par le SCD.

Les lecteurs devront pour utiliser les ordinateurs se connecter avec leur nom d'utilisateurs et mot de passe du LDAP de l'université

Des imprimantes en réseau seront mises à disposition du personnel comme des lecteurs. L'objectif est de réduire les coûts d'exploitation tout en proposant une qualité d'impression supérieure.

Deux autres marchés complémentaires ont été passés par la Région Champagne-Ardenne : l'un pour équiper la façade inclinée d'une enseigne *Bibliothèque Robert de Sorbon* éclairée, l'autre pour équiper le bâtiment en appareil antivol (portiques de détection, automate de prêt, désensibilisateurs et laser de lecture des codes à barres pour les banques de prêt / retour).

⁶ STI : service technique immobilier

A souligner, l'aspect HQE du projet de la Région Champagne-Ardenne rejoint parfaitement le programme développement durable mis en place par l'URCA : impressions recto-verso pour réduire la consommation de papier, tri des cartouches, achat de matériel recyclable...

L'année 2006 verra le déménagement et l'ouverture de ce nouvel équipement. *Cf infra.*

4.3.2 Section Santé

Bâtiment de facture récente, la Bibliothèque du pôle santé souffrait dès sa livraison en 1998 d'un certain nombre de malfaçons que les différentes entreprises intervenant alors sur le chantier ont été mises en demeure de réparer cet été, au terme d'un long procès qui a opposé la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage (la Région Champagne Ardenne). A la bibliothèque, le revêtement de sol de la salle de 3^{ème} cycle, posé trop hâtivement, s'était vite décollé par endroits, condamnant l'accès à un carrel et interdisant de placer tables et chaises à l'extrémité de la salle. Un système de ventilation du vide-sanitaire a été mis en place au mois de février de cette année pour assécher la dalle de béton. Les travaux de réfection se sont ensuite déroulés entre juillet et août 2005, entraînant la fermeture anticipée de la bibliothèque. Tous les ouvrages et collections de périodiques ont été enlevés et mis en garde-meuble, puis réinstallés après travaux. L'opération a permis d'augmenter notre capacité d'accueil de 20 places de lecture et d'ouvrir un carrel.

4.3.3 Section sciences

La rénovation en section s'est imposée elle aussi pour des raisons de sécurité incendie. Le bâtiment a reçu en septembre 2004 un avis d'exploitation négatif. Un certain nombre de travaux d'urgence ont été entrepris et réalisés pendant cet hiver 2004-2005. Le cabinet Barrand et Corpelet a été missionné par le STI pour suivre le chantier. Les principaux travaux concernaient la mise en œuvre d'un escalier de secours et le cloisonnement et flocage du magasin du niveau rez-de-chaussée ainsi que l'accès pompier extérieur. Le cloisonnement du magasin a nécessité lui aussi le déménagement des collections et leur mise en garde-meubles pour une période de deux mois environ.

L'ancien parking derrière la bibliothèque a été recouvert de bitume et est désormais réservé exclusivement à l'accès pompier. Le cloisonnement du magasin a permis la réorganisation d'un espace interne. Les magasiniers travaillent désormais dans un espace fonctionnel et ont pu installer des plans de travail et du matériel de reliure pour l'équipement des collections. L'escalier de secours a été installé en juin.

5 Perspectives pour 2006

L'année 2006 sera pour le SCD riche en évènements : déménagement de la bibliothèque du campus Croix-Rouge dans la nouvelle Bibliothèque Robert de Sorbon, travaux d'aménagement de la section Sciences. Ces projets ambitieux vont mobiliser les équipes de bibliothécaires, et améliorer à terme le confort des lecteurs.

5.1 *Le déménagement dans la Bibliothèque Robert de Sorbon*

Le déménagement dans le nouveau bâtiment s'annonce pour l'été 2006, pour une ouverture programmée mi-septembre 2006. Le calendrier est encore très théorique, et soumis aux éventuels retards de livraison du bâtiment, prévue fin janvier 2006 ou d'installation des équipements mobiliers et informatiques, qui devrait durer jusqu'en juin 2006.

L'organisation du déménagement sera assurée par le SCD, avec le soutien technique du STI de l'URCA. Un appel d'offre devrait être lancé début 2006.

Toute la manutention et l'emballage des collections seront confiés à une entreprise de déménagement. Le coût de cette opération sera *a priori* très élevé, et ne pourra être supporté par le SCD seul. Mais l'ampleur de la tâche (environ 9 km de collections, les archives du SCD, les matériels de bureau), et la volonté de réduire autant que possible les délais de fermeture de la section Droit-Lettres ne permettent pas d'envisager une autre solution.

Le personnel du SCD prendra en charge

- la préparation du marché, en lien avec le STI
- le tri du bâtiment actuel, la mise aux domaines des mobiliers et matériels désaffectés
- l'implantation des collections dans la nouvelle bibliothèque
- l'emballage des matériels de bureau, outils de travail...
- le marquage des collections à déménager, le suivi du déménagement
- le reclassement fin des collections dans la Bibliothèque de Sorbon

A ces tâches matérielles, il faudra ajouter la prise en main du bâtiment, en matière de services aux publics notamment. La volonté de la bibliothèque universitaire est en effet de profiter de ce nouvel équipement pour repenser ses services au public, améliorer son offre de formation, proposer à ses lecteurs des supports de communication.

Pour amorcer cette réflexion, des groupes de travail vont prochainement être mis en place. Au long de l'année universitaire 2005-2006, ils prépareront l'accueil des lecteurs dans la Bibliothèque Robert de Sorbon.

5.2 *Les travaux de la section Sciences*

Une consultation a été lancée en juin 2005 pour des travaux qui seront réalisés en mai 2006 afin de créer un cheminement extérieur destiné aux personnes à mobilité réduite et aménager le hall d'accueil. C'est le cabinet d'architectes Barrand et Corpelet qui a été retenu pour assurer la maîtrise d'œuvre de cette opération. Il s'agit d'améliorer les conditions d'accueil du public et l'accessibilité extérieure au bâtiment de la bibliothèque universitaire. Cette opération fait suite aux travaux de mise en sécurité décrits plus haut. Elle précède les travaux de restructuration programmés dans les années à venir dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région. L'opération prioritaire concerne la création d'une rampe d'accès à la porte d'entrée principale du bâtiment. Elle se complète par l'amélioration de l'entrée par la création d'un sas vitré et la réorganisation de la banque d'accueil (implantation et mobilier). La maîtrise d'ouvrage est sous la responsabilité de l'URCA.

5.3 *Les bibliothèques du département de l'UFR Lettres et Sciences Humaines.*

L'actuel réaménagement et la restructuration de l'ensemble des bâtiments de la faculté a conduit les instances de cette composante et son conseil de gestion à réfléchir sur le devenir des huit

bibliothèques de département réparties sur tous les campus. La perspective de l'ouverture de la Bibliothèque Robert de Sorbon offre la possibilité de réfléchir dans de bonnes conditions à l'intégration de ces bibliothèques. Ce projet est en cours de discussion et devrait avoir son contour définitif avant la fin de l'année 2005. S'il aboutit, cela signifiera un travail conséquent en matière d'organisation des magasins, de recotation des collections et de leur niveau d'accessibilité. Il signifiera de facto une bien meilleure visibilité et accessibilité des collections de ces bibliothèques. L'UFR de Lettres et Sciences Humaines envisage par ailleurs de maintenir et d'organiser des salles de travail disposant de collections d'usuels à la disposition des étudiants.

Annexes

Annexe 1 : Questionnaire sur l'usage des ressources électroniques

1. Quelle(s) base(s) bibliographiques utilisez-vous régulièrement pour compléter, mettre à jour ou constituer vos bibliographies ?

Sciences, techniques et médecine

- Medline/Pubmed
- Science Direct
- Science Direct Navigator
- CAS (Chemical Abstracts *via* SciFinderScholar)
- SportDiscus
- Parasitology Database
- MathSciNet

Sciences humaines et sociales

- MLA
- Historical Abstracts
- Thesaurus Linguae Graecae
- PsycInfo/PsycArticles
- Francis
- Periodicals Contents Index (PCI)Full text
- Expanded ASAP

Droit, économie

- Econlit
- Lextenso
- Dalloz
- Jurisclasseurs
- Kompass
- AJDA
- Doctrinal
- autres :

2. A quelles bases bibliographiques absentes de la liste ci-dessus souhaiteriez-vous avoir accès ?

(ISI – Web of Science, Embase, Compendex ...)

3. Vous estimez que la couverture documentaire (revues en texte intégral) de votre spécialité est [une seule réponse]:

- inexistante
- incomplète
- moyennement complète
- satisfaisante

4. Quels titres « phares » de votre spécialité manquent à notre catalogue ?

5. De manière générale, comment avez-vous accès au texte intégral des revues en ligne ? [vous pouvez cocher plusieurs réponses]

- par la liste alphabétique des titres disponible sur le site de la bibliothèque (BIOREM en ligne)
- par le plan de classement des ressources électroniques (portail de la bibliothèque)
- par l'abécédaire des ressources électroniques (portail de la bibliothèque)
- à partir des signets enregistrés dans vos favoris
- directement depuis le lien cité par la référence bibliographique
- par les abonnements du CNRS (ou les portails BiblioVie, BiblioSciences, BiblioSciences humaines)
- autre :

6. Parmi les produits proposés en test au cours de l'année 2005, lesquels vous intéressent plus particulièrement ?

- EMC-Consulte
- Scopus
- Academic Search Premier
- Catalogue Bentham
- Catalogue Karger
- Je n'ai pas eu d'information au sujet de ces tests.

7. Utilisez-vous un logiciel de bibliographie ? Si oui, lequel ?

- Endnote
- Reference Manager
- autre :

En recommandez-vous l'utilisation à vos étudiants ? oui / non

Connaissez-vous le logiciel de bibliographie Refworks ? oui / non

8. Êtes-vous abonné à des alertes en ligne ? oui /non

- sur les sommaires de revues
- sur les nouveaux articles relatifs à une thématique précise

après de quels fournisseurs (*cases à cocher*) ?

- Science Direct (Elsevier)
- My NCBI (Pubmed)
- Bmjupdates
- autre :

9. Souhaitez-vous avoir davantage d'information sur les services disponibles dans votre spécialité ? oui/non

10. Seriez-vous intéressés par la consultation d'ouvrages de référence en ligne ?

Pour vous-même ? oui / non (*puis cocher*)

- Fondamentaux
- Dictionnaires spécialisés

Pour vos étudiants ? oui / non (*puis cocher*)

- Encyclopédies
- Dictionnaires de langue
- Encyclopédies et dictionnaires spécialisés
- Guides

11. Estimez-vous avoir suffisamment d'information sur :

- le contenu des produits en ligne (antériorité d'accès, étendue documentaire, droits d'accès) ? oui / non
- la manipulation du produit (structure des index, stratégies de recherche, option de limitation, de personnalisation des services) ? oui /non
- le portail documentaire du SCD ? oui / non

Quels sont les produits sur lesquels un complément d'information, voire une démonstration serait nécessaire ?

.....

Si vous souhaitez obtenir des informations sur l'une des ressources ou faire des propositions, merci de bien vouloir laisser vos coordonnées ci-dessous en précisant le nom de la (des) ressource(s) concernée(s).

Annexe 2 : Courrier de COUPERIN destiné aux enseignants-chercheurs

25/03/2005

INFORMATION DES CHERCHEURS SUR L'ACCORD COMMERCIAL DESTINE A ACCEDER AU CATALOGUE ELSEVIER EN LIGNE « ScienceDirect »

Les établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche regroupés dans le consortium COUPERIN et les organismes nationaux de recherche CNRS, INSERM et INRA, avec le soutien des directions concernées du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, ont coordonné leurs efforts pour conclure le 24 décembre dernier la négociation commerciale avec Elsevier avec un accord global qui détermine le contenu et les conditions qui seront consentis au Groupement de commandes en cours de constitution.

La négociation s'est avérée particulièrement difficile du fait des exigences d'Elsevier en situation dominante sur le marché de la publication scientifique. Le regroupement des ESPT et de Couperin a été déterminant pour aboutir à un accord acceptable. En effet, la démarche unitaire des grands acteurs de la recherche et de l'enseignement supérieur français avait pour objectif premier de négocier, pour chaque chercheur et enseignant-chercheur, quelle que soit son institution d'appartenance, une ressource documentaire identique. Cette stratégie avait pour objectif de contenir les effets très inflationnistes du nouveau modèle tarifaire d'Elsevier et de s'opposer à une segmentation du marché recherchée par Elsevier au travers de sa nouvelle politique de prix qui proportionne la ressource vendue aux moyens financiers de chaque client.

Les conditions obtenues sont les suivantes :

- Accès à la collection «Freedom», c'est-à-dire la totalité du catalogue Elsevier
- Augmentation annuelle de la dépense globale du groupement de commandes limitée à 6,5% pour un contrat de 3 ans fermes (il s'agit bien de la dépense globale et non des contrats individuels de chaque membre du groupement),
- Augmentation annuelle des prix du papier limitée à 5% (sur la valeur globale du catalogue)
- Remise de 12,5% au lieu de 10% pour les contrats « tout électronique » (e-only). Attention : TVA : 19.6% contre 2.1% pour le papier.
- Conditions d'archivage et dépôt national des archives
- Sous certaines conditions, l'accès par Proxy (un serveur Proxy joue un rôle d'intermédiaire entre une série d'ordinateurs utilisateurs et le réseau Internet utilisant une seule adresse IP) et le Prêt entre Bibliothèques via un support électronique
- Désabonnement limité à 1% pour les établissements ayant un contrat papier+électronique et dont le chiffre d'affaire papier est égal ou supérieur à 200K€

Remarque importante

L'accord commercial s'appuie sur la totalité des chiffres d'affaire réalisés par les différentes institutions (dépenses électroniques et dépenses d'abonnements papier, financées sur crédits EPST ou établissement d'enseignement supérieur). Concrètement, cela implique que:

- seules les institutions disposant d'un contrat « e-only » (tout électronique) pourront se désabonner du papier
- les laboratoires et autres unités mixtes des établissements d'enseignement supérieur ne disposant pas d'un contrat e-only ne pourront se désabonner que pour la part correspondant à leurs dépenses papier payées sur crédits EPST et **en aucun cas des abonnements financés sur les autres crédits.**

Pour mémoire, le surcoût électronique, objet de la négociation et du Groupement de commandes, ne représente que le quart des dépenses réalisées chez ce fournisseur, les abonnements papier ou leur équivalent sous forme de chiffre d'affaire de référence représentant le reste. Ce décompte des

différents chiffres d'affaire pris en compte nous garantit toutefois contre le risque de double paiement qu'aurait créé toute négociation séparée. Nous engageons les laboratoires et unités mixtes de recherche à s'adresser à leur SCD afin d'évaluer avec celui-ci les possibilités de désabonnement.

Le modèle de répartition

Il porte sur la partie « surcoût électronique » du contrat.

Afin de limiter les effets du modèle tarifaire de l'éditeur et de rétablir une solidarité équilibrée, les partenaires de la négociation ont mis en place un système de répartition des coûts : celui-ci fixe un tarif plancher de 6000€ pour accéder au catalogue de l'éditeur et ventile la charge de la ressource en fonction du nombre de chercheurs et enseignants-chercheurs de chaque institution en pondérant le coefficient suivant leur domaine disciplinaire d'appartenance (soit 1,1 pour un chercheur en sciences exactes et 0,9 pour un chercheur en Lettres et SHS).

En outre, la DES-SDBD a décidé de financer les établissements sous sa tutelle à hauteur de 600 000€. Ceci ne doit pas masquer la poursuite de l'augmentation du coût de l'accès à SD qui est à long terme très préoccupant.

Cet accord nous semble exemplaire de ce qu'une approche conjointe entre EPST et établissements d'enseignement supérieur peut réaliser. Elle initie la structuration d'une politique documentaire nationale au bénéfice des chercheurs. L'accord avec Elsevier n'est pas une fin en soi. Les promoteurs de cette négociation, et particulièrement COUPERIN, ont une vision plus large des enjeux et le souci de garantir la pluralité de la communication scientifique en favorisant aussi les accords avec les petits éditeurs et les sociétés savantes.

C'est la raison pour laquelle, ils prennent position pour le développement d'archives ouvertes dans le but de créer les conditions de la nécessaire réappropriation par la recherche de ses publications au travers de la mise en place d'une politique d'accès libre à l'information scientifique.

Geneviève GOURDET,
Présidente de COUPERIN

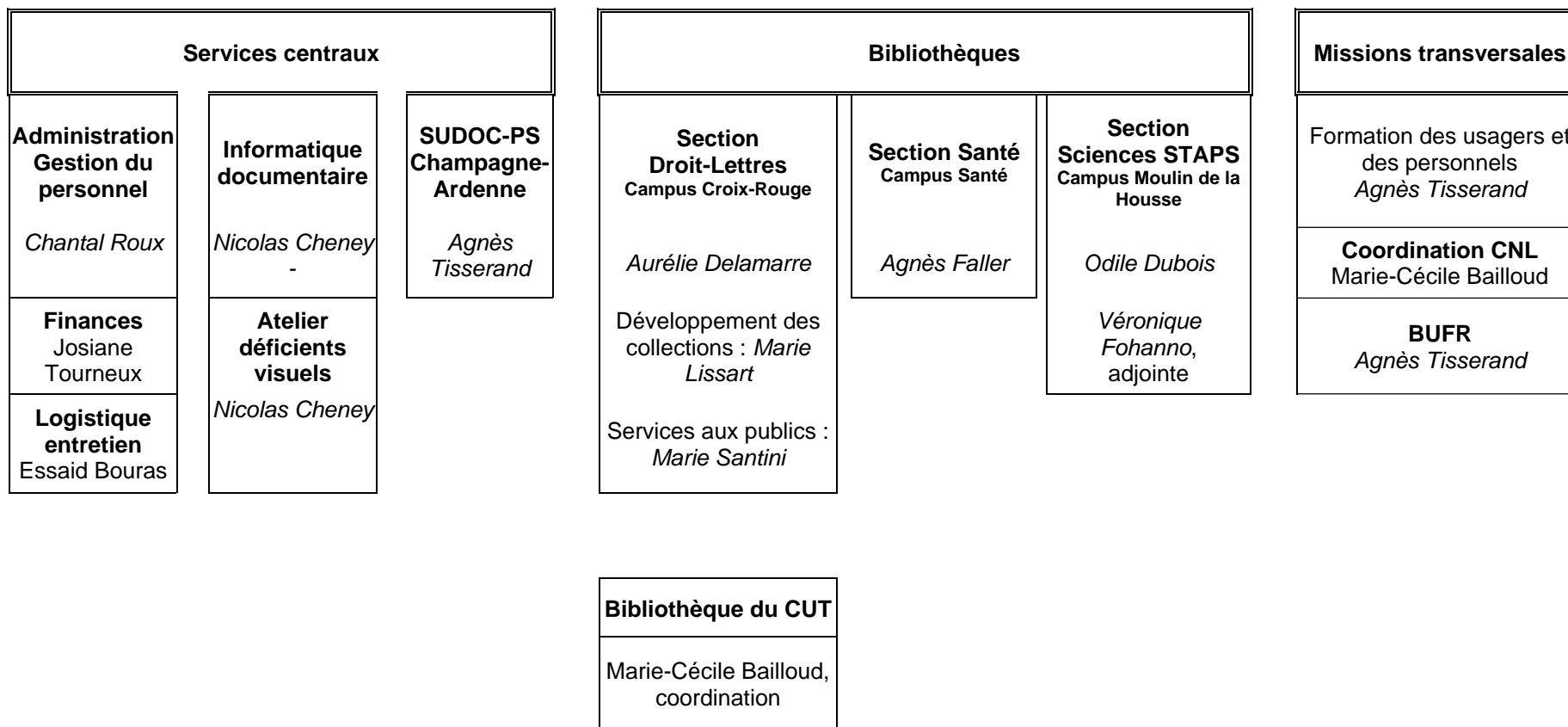
Annexe 3 : tableau bord des collections en libre-accès de la section Sciences

Discipline	Nbre TI	Nbre EXE	Nbre TI mono-exe	Nbre TI multi-exe	Nbre EXE emprunt.	Nbre EXE exclus	Nbre TI fçs	Nbre TI étrangers	Nbre EXE ant 1997	Nbre EXE ant 2003	Nbre EXE suppr HZ
Section											
agro-alimentaire, culture et transformation, œnologie											
chimie											
Documentation											
économie, tourisme, finances											
français, anglais, allemand											
géologie, biologie, botanique, zoologie											
gestion, logistique											
informatique											
maths, exercices											
pédagogie, concours, enseignement											
physique, astronomie											
physiologie, santé											
psychologie, sociologie											
sciences de l'ingénieur, génie civil, électronique											

Annexe 4 : Organigramme du SCD en octobre 2005

Direction
Carine El Bekri-Dinoird

Lucile Pellerin de la Vergne, Directrice-adjointe



En *italique*, les membres de l'équipe de direction.

Annexe 5 : liste des sigles utilisés

ABES : Agence bibliographique de l'enseignement supérieur

BU : Bibliothèque universitaire

CNL : Centre national du livre

ENSSIB : Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques

ESGBU : Enquête statistique générale sur les bibliothèques universitaires

GED : Gestion électronique de documents

OAI : *open archives initiative*

PEB : Prêt entre bibliothèques

SEAD : Service d'enseignement à distance

SCD : Service commun de documentation

STAPS : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

SUDOC : Système universitaire de documentation

URFIST : Unité régionale de formation et de promotion de l'information scientifique et technique